



le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

Automne 2020 - n°139



Du neuf au « cœur de quartier ».

Le nouveau quartier offre dès à présent de nombreux commerces, en traversant la place Nelson Mandela en diagonale, il n'est qu'à 800 m du Liberté. Le Bd. des Provinces Française est en chantier mais les commerces sont ouverts les voici dans l'ordre par numéro.



Au 468 MédiPole centre médical,



au 444 QLF Fast Wood,



au 422 Best World Snacks-burgers



au 414 boucherie l'onglet,



au 404 la boulangerie,



au 390 la pharmacie



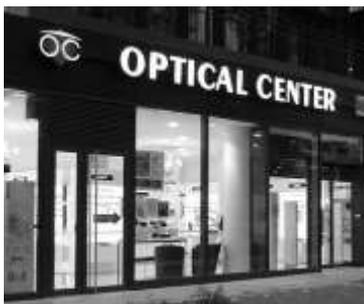
Crèche la Souris Verte



au 166 Corep imprimerie,



au 148 librairie (reportage dans le BI 1 38)



de l'autre côté de la rue l'Opticien



au 391 resto rapide asiatique



au 417 soins de beauté



au 423 Subway burgers



au 431 auto école



au 461 supermarché Lidl

mais pas de tabac, pas de maison de la presse, pas de banque, pas de traiteur, pas de teinturerie ... B. Marel

EDITO

Éole et le retour de la folie

Amis lecteurs du Bateau Ivre,

la préparation de ce numéro était déjà bien avancée lorsque nous avons appris avec horreur le meurtre par décapitation de Samuel Paty, qui enseignait à Conflans-Sainte-Honorine.

Nous nous sommes interrogés : fallait-il maintenir ce thème de la folie, abordé sur son versant «doux» alors qu'elle peut avoir des conséquences tragiques ? Mais nous nous sommes dit, d'une part, que la folie n'est pas la haine – et c'est la haine qui a frappé Samuel Paty, alors qu'il transmettait à ses élèves les clés de la coexistence dans une république laïque – et d'autre part, qu'il était bon, dans cette période difficile, d'offrir, comme le Bateau Ivre le fait depuis qu'il existe, un espace de liberté et d'humour, que cela œuvrait modestement certes à la respiration saine de nos esprits, ce qui participe à lutter contre le désespoir et les accès de folie noire...

Mais nous avons aussi pensé que pour résister à la tentation dans laquelle veut nous faire tomber le terrorisme islamiste – comme d'autres mécaniques totalitaires – il serait bon de consacrer le numéro suivant du Bateau Ivre à la fraternité qui risque parfois de basculer dans le fratricide. Nous serons heureux de collecter vos témoignages en la matière : dites-nous comment vous-même ou vos proches favorisez et développez jour après jour, la fraternité. Nous en ferons notre miel pour le prochain Bateau Ivre. Après tout, depuis que Le Liberté existe, c'est ce que ses habitants se sont employés à faire.

Continuons ensemble.

Un peu d'histoire. En 1837, la première ligne de chemin de fer pour voyageur, reliant Saint-Germain-en-Laye à Paris–Saint-Lazare, traverse à Nanterre le lieu-dit la Folie. Soixante-dix-neuf ans plus tard, l'armée française, cherchant un terrain pour y stocker ses avions et les réparer, y installe un camp d'aviation. Depuis, le train fait halte à La Folie. En 1919, les Américains, fort de leur sens pratique, y construisent une baraque en bois qui fera office de gare. Son nom est désormais affiché sur le pignon : La Folie.

Au début des années soixante, l'Éducation nationale cherche où bâtir une nouvelle faculté de Lettres pour soulager la Sorbonne surchargée. C'est sur ce terrain qu'elle jette son dévolu. En octobre 1964, les premiers étudiants arrivent. La baraque est toujours là, une seule chose a changé : la dénomination du lieu s'est allongée. Il s'appelle désormais « La Folie, complexe universitaire » !

Une appellation pareille, ça ne s'invente pas autrement que par un violent sursaut de l'inconscient ! Et ce lapsus – car c'en est un, tout administratif qu'il soit – finit, comme souvent, par avoir raison : trois ans et demi plus tard, le 22 mars, commence précisément là ce que l'histoire retiendra sous le nom de « mai 1968 » ! La France – et le monde – bascule... La baraque, elle, et son nom tiennent bon jusqu'en 1972, date à laquelle la nouvelle gare devient, plus raisonnablement, celle de « Nanterre-Université ». Exit la folie ! Voilà que la Folie nous revient, poussée par l'arrivée, d'Éole, la ligne E du RER, comme le nom de la future nouvelle gare de Nanterre, qui entrera en service au début 2022.

L'origine du nom du lieu-dit reste mystérieuse. Il est attesté depuis le XVII^e siècle. On a parlé d'un sol si pauvre et si ingrat que c'était folie de vouloir le cultiver. Mais il pourrait aussi s'agir, sans qu'on ait trace du moindre édifice, d'une de ces « maisons de campagne » ou d'un de ces « pavillons de chasse » que se faisaient bâtir les nobles ou les bourgeois fortunés, à l'écart de la ville. Pourquoi donc les qualifiait-on de folies ? Parce qu'il n'était pas raisonnable de dépenser tant d'argent pour un lieu qu'on ne fréquentait qu'occasionnellement ? Non pas. Parce qu'à l'abri des indiscrets, on s'y livrait à des débats ou des jeux qui débordaient ce qu'autorise la raison morale ? Pas davantage (mais l'on comprend ce que veut dire : « Je t'aime à la folie »).

L'explication se trouve dans l'étymologie de cette folie-là, qu'il faut distinguer de celle du fou. Celle qui nous occupe vient d'une altération du mot feuille, ou feuillée, qui désignait un abri fait de branchages, autrement dit une cabane. D'où, par extension, une maison dans les bois, puis un petit bâtiment qui n'était pas destiné à être habité quotidiennement, mais plutôt le temps d'une escapade.

Quid, alors, de l'autre folie ? Celle dont l'étymologie vient du latin *folle*, lui-même rattaché à *folis*, le soufflet, qui découle de *flo*, souffler. Le fol, c'est originairement celui qui bouge comme un soufflet, ou qui est gonflé de vent comme une baudruche. Mais le fou ne finit-il pas souvent par être « mis en cabane » ?

En tout cas, que celle-ci nous revienne, avec Éole, le maître des vents, qui fait voler les feuilles et divaguer les fous, qui pourrait s'étonner ? Et sans complexe, s'il vous plaît !

L'ours



J'étais en train de peindre un tableau de la dame du 33, complètement absorbé dans mon travail artistique. Pour me donner des idées et susciter mon imaginaire parfois défaillant, j'avais mis un mannequin devant mon chevalet avec un balai, un polochon et un chapeau. Qu'est-ce qu'on ne fait pas quand on est amoureux ! À ce moment-là, on a sonné.

Je n'aime pas être dérangé pendant mes heures créatives et en plus, mon tablier était plein de tâches. Pourquoi sonnait-on à ma porte sans avoir appelé à l'interphone ? Parfois, certains audacieux profitent de la porte entrouverte au rez-de-chaussée pour se faufiler. En maugréant, je suis allé ouvrir. J'ai vu l'ours.

C'était un ours d'assez belle taille, environ 1,40 m. Il était habillé très correctement, avec des Nike, un pantalon de couleur bordeaux du meilleur effet et une chemise gris perle. Il portait des lunettes sombres. Il faut que je vous dise ici ce qui fait qu'une histoire est complètement folle. Ce n'est pas parce qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire comme l'arrivée de cet ours. La vraie histoire folle commence lorsque celui qui voit un ours à sa porte - moi en l'occurrence - lui fait signe d'entrer et lui propose un café.

- *Voulez-vous un café ?*

Il m'a remercié et je l'ai fait entrer dans mon salon. La chaise a craqué quand il s'est assis dessus, cet ours avait une puissante musculature et devait bien faire dans les 90 kg.

-*Du sucre ?*

Il m'a dit que non, qu'il faisait attention à sa nourriture.

Je lui ai alors demandé le but de sa visite.

Il m'a dit qu'il avait entendu parler de la qualité de vie qui régnait au Liberté. Il s'était renseigné et avait même lu les trois derniers Bateaux-Ivre. Il avait alors cherché s'il y avait des studios à louer dans notre immeuble et était tombé sur la petite annonce que j'avais mise dans les journaux.

Vous avez bien un studio à louer ?

Me demanda-t-il soudain avec une pointe d'inquiétude.

Il s'exprimait très correctement, en français, avec cependant une pointe d'accent autrichien. Je le rassurais et lui demandais s'il était étranger.

Pas du tout. Mes parents sont arrivés en France trois ans avant ma naissance.

Voulez-vous voir mes papiers ?

Je parcourus les documents qu'il me tendit. Carte d'identité, fiches de salaire etc. Tout était en règle.

Nous avons alors bavardé de tout et de rien. Discrètement, pour ne pas le gêner, j'ai tenté de sentir son odeur animale, vous savez... des fois les odeurs gênent dans les ascenseurs.

Il m'a ensuite dit qu'il avait été salué très poliment par le gardien et par les gens qu'il avait croisés sur la galerie. Il m'a enfin demandé si la dame du 33 était toujours amoureuse de moi, ça m'a fait plaisir.

J'ai dit que j'avais besoin d'un moment de réflexion et il est parti en me saluant de façon très polie.

Je suis tenté par ce locataire si avenant, je vous l'avoue, et suis allé consulter le règlement intérieur de l'immeuble. Il est formel : rien n'interdit de louer un appartement à un ours. Cependant, par mesure de précaution, je préfère faire ici un sondage et ai aussi l'intention de poser le problème à la prochaine assemblée générale.

Voilà donc la question à laquelle je vous prie de répondre par l'intermédiaire du Bateau Ivre :

- Acceptez-vous d'avoir un ours comme voisin de résidence ?
- Refusez-vous ?

Je vous remercie par avance.

Journal de l'ACRI Liberté

Directeur de la publication :
Bernard Perraudin

Rédacteur en Chef :
Bernard Marel

Couverture:
Hélène Quefféléant

Matin dans la brume



Magritte la porte

La porte. La porte, là en face. Fixer la porte. Depuis ce matin, fixer la porte. La porte que tu ne peux pas ouvrir. Qui ne s'ouvre pas. Qui tarde à s'ouvrir. Qui va s'ouvrir quand même. Attendre.

Attendre celui qui va venir. Blouse blanche. Balèze costaud. Infirmier, écrit sur la blouse. Qui sourit, peut-être. Derrière son masque, sourit peut-être. Comment savoir. Sur son masque, un sourire dessiné. Mais, mais c'est pas lui hein, c'est pas lui qui sourit. Tu dis qu'il sourit, mais c'est son masque. Je vois bien. Pas fou quand même !

Le matin, l'infirmier. C'est lui qui ouvre la porte. Chaque matin. Moi, content. Content quand la porte s'ouvre, quand l'infirmier tend la boîte.

Qui fait greli-grelo-grelin, la boîte. Dans la boîte, rose, bleu, blanc. Pilules, gélules, bonbons. Bleu, dormir. Rose, sourire. Blanc, oublier. Avaler. Déblayer, évacuer, chasser.

Dissiper la brume des lobes temporaux. Racler les restes, le cambouis. Ce qui attache encore au cortex. Gras, malodorant. Malsain.

Malsaines, les idées. Pas bonnes. Pas correctes du tout. Réprouvées. Les idées, réprouvées, celles que tu devrais pas avoir. Qui se promènent encore là, qui passent d'un neurone à l'autre, switch-zoing, et qui ne devraient pas. Coriaces, voraces, dévorantes, déjantées, hors-jeu. Des idées interdites, des idées condamnées.

Parce que, c'est trop facile. Les idées, comme ça, si tu leur dis oui, si tu leur dis venez, elles viennent, oui ! Elles font comme chez elles, elles s'installent, tu vois bien. Dans ta tête. Elles n'en font qu'à leur tête. Et alors, y'a plus de limites. Ça passe les bornes. Et ça, faut plus. Faut plus ça, absolument plus. Les idées, plus du tout. Les condamner.

Parce que, parce que... On dit les idées. Mais si ça se trouve, ça devient des gestes, ça devient des corps qui font des gestes. Des idées de mal, ça fait LE mal. Ça FAIT mal. Et ça, il faut éviter. Absolument. Pour le bien. Pour ton, pour votre bien. Pour ta, pour votre sécurité. Pour te, vous rassurer. Eviter absolument les idées mal. Les idées du mal. Les condamner. Condamner d'abord les idées pour pas soigner le mal des corps, le mal des gestes. Pour ta-votre sécurité (j'ai déjà dit, je crois).

Des idées comme... Comme pas de masque. Comme, pas porter de masque. Comme... mettre un gilet jaune (oh là là !). Des idées dingues, des idées folles. Des idées comme ça, les démasquer. Sinon, ces idées, des gestes, des corps, du mal.

Et moi, pas fou, pas le mal. Ma-ta-votre sécurité. Alors, pilule rose, gélule bleue, bonbon blanc. Alors la porte. La porte en face, fixer la porte.

Le marchand de fables



Fou ou pas fou ?

"Heureux les fêlés, car ils laissent passer la lumière."

Giordano Bruno

Giordano Bruno né en janvier 1548 à Nola en Italie est un frère dominicain et philosophe italien. Sur la base des travaux de Nicolas Copernic et Nicolas de Cues, il développe la théorie de l'héliocentrisme et affirme donc que c'est la terre qui tourne autour du soleil et non l'inverse. Il défend également l'idée que l'univers est infini, qu'il n'a ni centre ni circonférence et qu'il est peuplé d'une quantité innombrable d'astres et de mondes identiques au nôtre.

Mais il est fou ce Giordano ! Allez, au bucher ! Accusé d'hérésie et d'athéisme par l'Inquisition, il est brûlé vif le 17 février 1600.

Alors... fou ou pas fou, le Bruno ?

Diogène

Diogène est un philosophe grec de l'antiquité, né à Sinope vers 413 av.J-C. La masse d'anecdotes plus ou moins authentiques le concernant montre que le personnage a profondément marqué les Athéniens. Il vivait dehors, dans le dénuement le plus complet, vêtu d'un simple manteau, muni d'un bâton, d'une besace et d'une écuelle. Dénonçant l'artifice des conventions sociales, il préconisait en effet une vie simple, plus proche de la nature, et se contentait d'une grande jarre couchée sur le flanc pour dormir. Alexandre le Grand étant venu lui rendre visite et lui demandant aimablement s'il pouvait l'aider, Diogène aurait répondu : "Oui, ôte-toi de mon soleil."

Alors... fou ou pas fou, le Diogène ?

Van Gogh

Faut-il présenter Van Gogh ? Naissance en Hollande, employé chez un marchand de tableaux puis pasteur, une volonté de "faire du social" qui dérange et l'amène à la limite de la marginalité. Il a 27 ans quand il se met sérieusement au dessin et à la peinture. Mais l'empathie qu'il éprouve pour les plus défavorisés mine son moral ; il est en rupture avec les conventions sociales et entretient des relations difficiles avec son entourage. En 1883, il débarque à Paris où vit son frère Théo et se lie d'amitié avec les impressionnistes : sa créativité explose, il travaille comme jamais... mais l'absinthe et la fatigue poursuivent le travail de sape d'un mental déjà perturbé. En 1888, c'est le séjour à Arles à la fois fécond et tourmenté. Après une dispute avec Gauguin, Van Gogh est retrouvé dans son lit avec l'oreille gauche tranchée : mystère... Mais son comportement trouble l'ordre public, il est interné à l'asile de Saint-Rémy-de-Provence où il continue de peindre. Puis, il s'installe à Auvers-sur-Oise pour être soigné par le docteur Gachet. Et pour peindre. Soixante-dix jours plus tard, il se tire une balle dans la poitrine et meurt le surlendemain. Du moins, c'est ce qu'on dit...

Et la peinture, elle, qu'est-ce qu'elle nous dit ? Les soleils qui tournent comme des moulins, les corbeaux qui rodent sur les champs, les cieux qui se déploient en arabesques, les étoiles qui virevoltent, les arbres et l'église qui ondulent, les visages qui se contorsionnent... Le monde tourne comme un manège et dans la tête de Vincent aussi, ça tourne. Ça tourne mais... n'est-ce pas le moteur de sa création ?

Alors... fou ou pas fou, le Van Gogh ?

Semmelweis

Ignace Semmelweis, né en 1818, était un médecin obstétricien hongrois. Travaillant à Vienne, il montra que la plupart des décès causés par la fièvre puerpérale des femmes après l'accouchement résultaient d'une contamination par les médecins eux-mêmes : ceux-ci s'occupaient à des dissections de cadavres de malades avant de procéder aux accouchements sans mesure d'hygiène particulière ! Semmelweis apporta la preuve qu'un simple lavage des mains changeait complètement les choses. Mais ses conclusions allaient contre l'opinion dominante selon laquelle les maladies sont attribuables à un déséquilibre dans le corps des "quatre humeurs fondamentales". Par ailleurs, le protocole de lavage des mains qu'il prônait était assez lourd et surtout les médecins avaient du mal à reconnaître qu'ils étaient responsables de tant de morts.

Un peu plus tard, Semmelweis suggéra de rendre également obligatoire le lavage des instruments. Refus du ministère de l'Instruction publique. Rejeté par ses pairs, il retourna en Hongrie où ses idées furent bien accueillies. Mais quand il publia enfin les résultats de ses travaux, les critiques recommencèrent à pleuvoir et Semmelweis en fut très affecté : colère, découragement, dépression. Interné dans un asile psychiatrique, il y mourut en 1865.

Alors... fou ou pas fou, le Semmelweis ?

Camille Claudel

Née en 1864, Camille Claudel se passionne très tôt pour la sculpture et commence à travailler la glaise malgré la forte opposition de sa mère. En 1882, la famille s'installe à Paris où Camille perfectionne son art jusqu'au jour où elle intègre l'atelier d'Auguste Rodin, impressionné par le talent de la jeune fille. Très vite, la connivence puis la complicité artistique s'installent ; Camille Claudel, par l'originalité de son talent et sa farouche volonté, devient indispensable à Rodin, exerçant sur lui une forte influence. Ils vivent une véritable passion amoureuse durant une dizaine d'années, mais Rodin refuse de quitter sa compagne.

Camille Claudel continue à sculpter, inventant son propre style. Rodin la revoit parfois, Camille est déchirée entre l'attachement à son mentor et sa soif d'indépendance artistique. Une fois la séparation consommée, elle s'évertue à vivre et travailler seule, mais elle a du mal à trouver des clients, des soutiens, elle qui défie la morale sexiste de l'époque. À partir de 1905, Camille Claudel vit recluse, misérablement, et connaît de profonds troubles psychiques. Lorsque son père décède, son frère Paul (l'écrivain) et sa famille demandent à la faire interner. Elle reste enfermée pendant trente ans, malgré les protestations de ses admirateurs et malgré ses propres supplications. Elle meurt à l'asile de Montfavet en 1943, par suite de malnutrition.

Alors... folle ou pas folle, la Camille ?

Daniil Harms

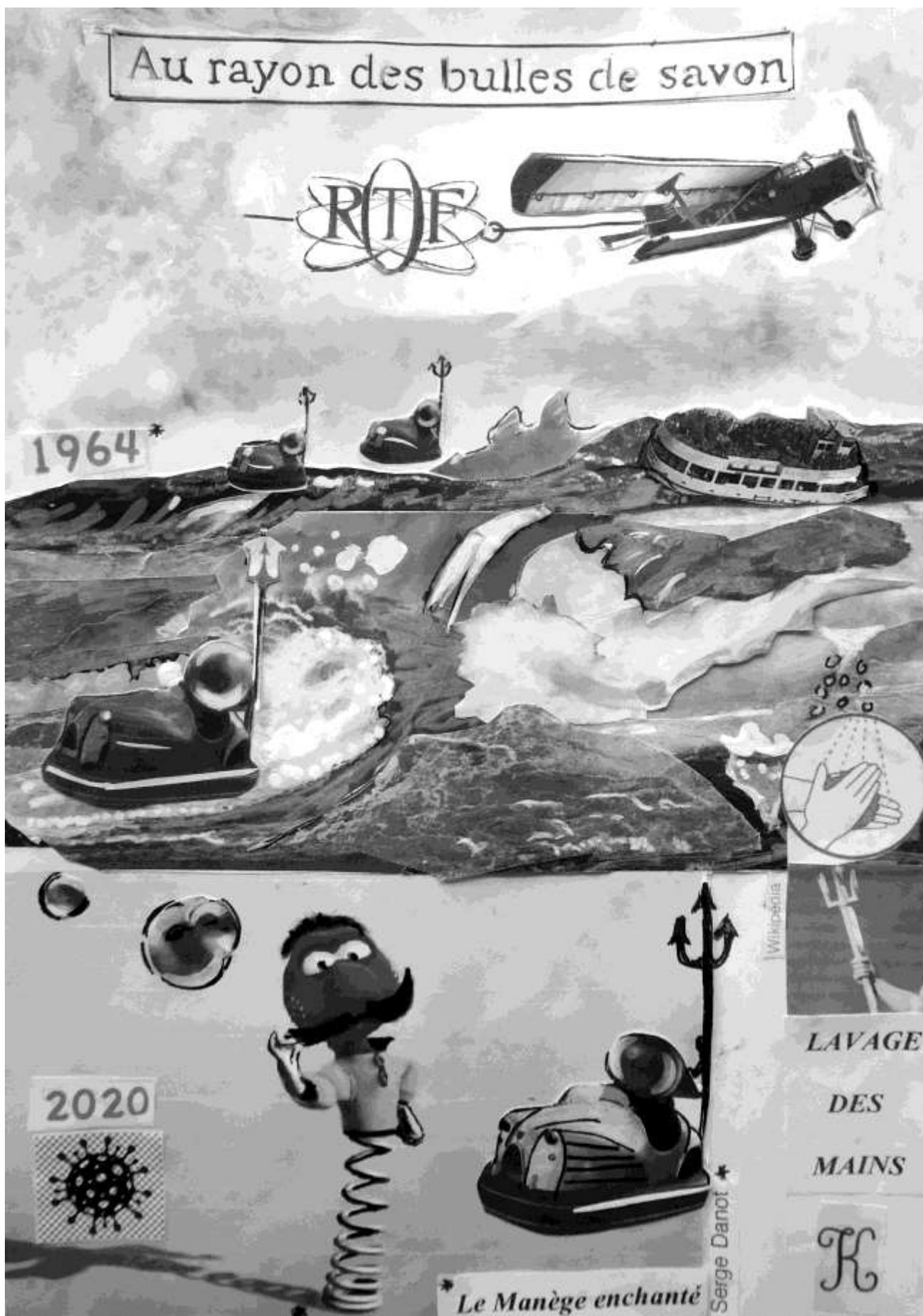
Daniil Harms, écrivain et poète, est né en 1905 à Saint-Petersbourg. Sa poésie est tantôt lyrique, tantôt satirique, pleine d'inventions langagières et fort éloignée des formes académiques. Il écrit de courtes chroniques où alternent scènes de pauvreté et scènes fantastiques, où rêves et humour sont mélangés d'étrange façon. Le monde de Harms est imprévisible et désordonné, ses personnages se comportent de façon irrationnelle, les histoires s'interrompent et rebondissent dans des directions inattendues.

En France, il aurait peut-être rejoint les dadaïstes, les surréalistes, peut-être serait-il devenu célèbre... Mais en URSS, puiser son inspiration au plus profond de l'inconscient n'est pas à l'ordre du jour. Staline et ses sbires ont dit clairement ce qu'ils attendaient des artistes : qu'ils écrivent, peignent, composent à la gloire du bolchevisme et des travailleurs qui se sacrifient dans les usines pour atteindre les objectifs de production fixés par le parti. Daniil Harms s'entête, ce n'est pas sa vision de l'art. Certains de ses compères s'inclinent et rentrent dans le rang, qui oserait leur reprocher... Mais lui poursuit sa route, sourd aux avertissements. Alors ce qui devait arriver arrive : accusé d'activités anti-soviétiques, il est exilé à Koursk en 1931 puis, dix ans plus tard, interné à Leningrad dans un service psychiatrique. En 1942, la ville est assiégée, le personnel de l'établissement s'enfuit laissant les "pensionnaires" enfermés dans leur cellule. Daniil Harms meurt de faim, il a trente-six ans.

Alors... fou ou pas fou, le Harms ?

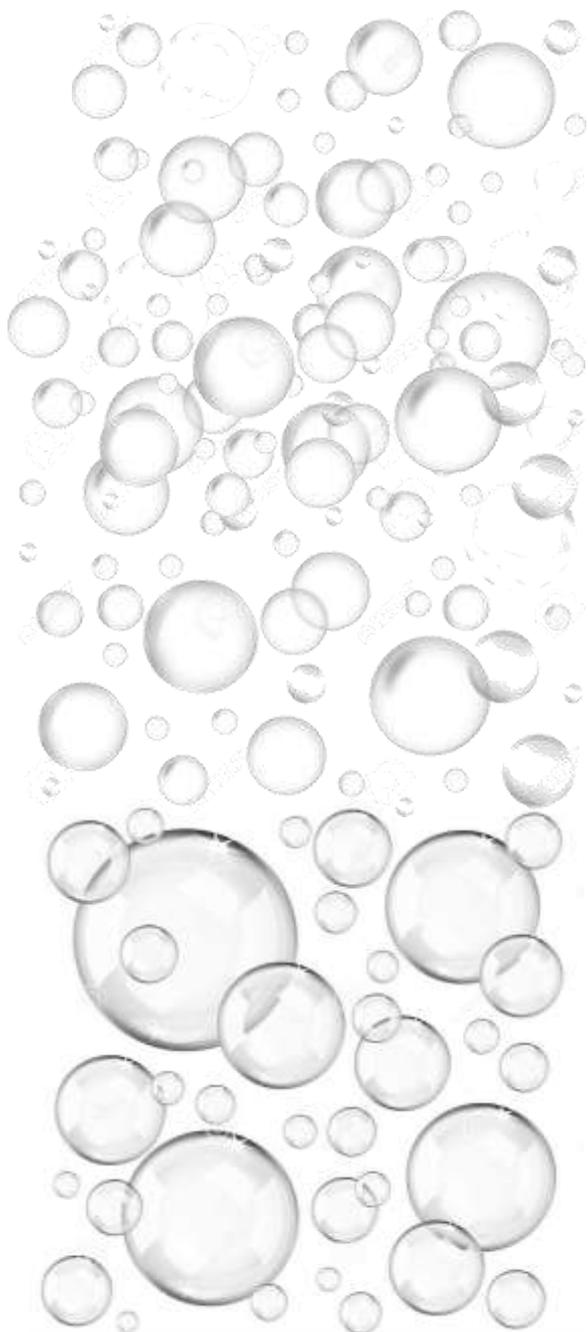


Ponton du Sérail



Collage : Isabelle

Au rayon des bulles de savon : Dame Chimie a du génie



Un souffle de liberté
Un ancien feuilleton recyclé
Face à la réalité
« Le Manège enchanté ! »

Entre générations
Jouons à saute-mouton
Du rififi dans nos vies
Tournicoti Tournicoton

Dans mes bulles de poésie,
Loi d'attraction et Séduction.
Au rayon des bulles de savon
Dame Chimie a du génie !

Dans ce Manège enchanté
Dames bulles d'exception
En autos tamponneuses
Se montrent parfois trompeuses ;

Dans ce monde féérique
Des forces fan-tas-tiques
Des électrons tournent en rond
Avides de jeux à sensations !

Des anions s'engagent au front
Admiration, libération
Dans ce monde minuscule
Ils coupent tes tentacules !

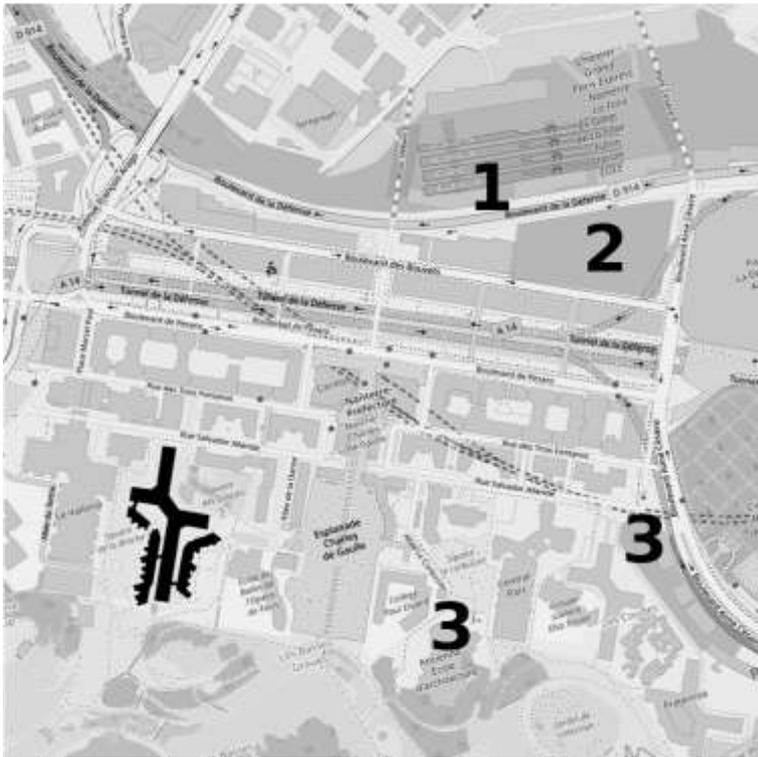
Pour toi, Corona, le combat s'arrête là !

Pour certains trublions
« Les anions, c'est pas vos oignons »
A vous maintenant, d'en tirer la conclusion.

Quant à moi, en guise de conclusion
Avec Zébulon, mes amis...du ressort : rebondissons !

Isabelle

Des constructions nouvelles au Parc Nord



1. L'Archipel

2. Origine & Nouvelle Vague

3. Devinci

1. L'Archipel, nouveau siège du groupe VINCI

L'ensemble de cinq bâtiments en cours de construction entre les quais de la gare Éole et le boulevard de La Défense accueillera en 2022 tout le Groupe : le siège social, VINCI Construction, VINCI Énergies, VINCI Immobilier, VINCI Autoroutes, VINCI Airports, Eurovia...

L'ensemble est composé d'une tour de 22 étages (en partie à cheval sur les quais de la gare) et de trois bâtiments de six ou sept étages qui lui sont reliés ; un cinquième immeuble est séparé par le nouveau pont Césaire ; à l'autre extrémité, l'immeuble proche du pont Hébert est également la porte principale d'accès à la gare d'Eole, avec un porche de seize mètres de large pour huit de haut.

Ce sont 74 000 m² de bureaux (4 000 postes de travail) et au rez-de-chaussée, 1500 m² de commerces, services et équipements ouverts au public.

2. Origine, nouveau siège de TechnipFMC & Nouvelle Vague, 145 logements

Les trois immeubles sont presque achevés ; leur livraison est pour 2021.

Deux bâtiments de sept ou huit étages (le projet Origine) accueillent 69 000 m² de bureaux, qui seront occupés à 80 % par le siège social de TechnipFMC et l'ensemble de ses salariés.

Un troisième bâtiment de neuf étages (le projet Nouvelle Vague), séparé des autres par un jardin central, reçoit sur 10 900 m², 78 logements en accession, 67 logements locatifs sociaux, 1 crèche privée et 1 surface commerciale au rez-de-chaussée.

3. Devinci, nouveaux sites du pôle universitaire Léonard de Vinci

Le pôle Léonard de Vinci, aujourd'hui installé au Faubourg de l'Arche, déménagera, en 2023, au Parc Nord, ses trois écoles (l'EMLV, l'ESILV et l'IIM) et son institut de formation (l'ILV) sur deux sites : 6 000 m² au Croissant et 18 000 m² à la place de l'ex-école d'architecture.

Une grande fréquentation est attendue ; selon les effectifs de l'année universitaire 2019-2020 ce sont :

- 6 500 étudiants dans les écoles, ESILV - Ecole Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci, EMLV - Ecole de Management Léonard de Vinci, IIM - Institut de l'Internet et du Multimédia ;
- 700 apprenants à l'ILV - Institut de formation continue.

Bernard Perraudin

C'est fou !

Bon je me dis, soyons dans le coup et restons dans l'actualité. Cette nouvelle gare de la Folie tout près de chez nous, faudrait tout de même que j'me renseigne. De loin, j'vois des immeubles qui montent là-haut très haut, j'vois les grues d'chez moi.

J'me dis : une gare, ça veut dire des trains. Où est-ce qu'y vont ?

J'vais d'abord voir sur internet : ça s'appellera « la Folie ». Houlà ! Tout un programme !

J'apprends que la gare sera sur le réseau E du RER, le fameux « Eole ». C'est le Graaand prrrrojet du Grrrrrand Paris qui va traverser la capitale de part en part. Il existe déjà à l'est de Paris, il va nous rejoindre chez nous.

Chic !

Chic ? Voyons les infos.

A l'est, on rejoindra en 2022 la station de Haussmann-St Lazare en passant par la Défense (sous le CNIT) et la porte Maillot pour arriver à « Magenta » (la station près de la gare du nord, pas la couleur des recharges d'imprimante) et rejoindre le RER E existant.

A l'ouest, on rejoindra en 2024 Mantes la jolie en 40 mn. Bon, j'y vais jamais mais ça va aider des gens, sûr. En tout cas, ça fera plus de monde dans le quartier. Nos appart' prendront-ils de la valeur ?

On ira vite dans ce nouveau RER : 120 km/h sous Paris

On sera nombreux : 600000 voyageurs par jour. On aura encore des masques à la mise en service ?

Je lis la pub et j'comprends pas tout. Par exemple j'pige pas la liaison avec une autre ligne qui ira vers la boule et dont j'ai entendu parler. Quand ? Par où ?

Par contre on me parle bôôôôcoup de l'aménagement du quartier des Groues.

Mais c'est tout près de chez nous, ça, les Groues ! Bon j'me dis : j'vais aller voir là-bas à pied la fameuse gare.

Un p'tit quart d'heure de marche et me v'là au nouveau pont Célestin Hébert qui permet d'aller à la Garenne Colombes en passant sur l'ancien terrain SNCF. C'est en plein travaux là dessous, des voies de chemin de fer, des escaliers pour rejoindre les quais...

J'tourne à droite Bd. de la Défense, là où il y aura la nouvelle gare de la Folie. Le soir tombe et là, j'ai peur, j'vous avoue. Ça s'appelle « boulevard des Bouvets » mais ça ressemble plutôt à une rue étroite coincée entre des parois vertigineuses d'immeubles. Un vrai coupe-gorge j'me dis, genre canyon apache de Lucky Lucke, là où les indiens guettent les colonnes de soldats du haut des falaises.

Qui me guette de là haut ? A qui sera cet immeuble qui trônera sur la gare de la Folie ? Horreur et putréfaction ! C'est une société dont j'tairai le nom mais que vous allez reconnaître, c'est elle qui nous pique nos sous dans les parkings et sur les autoroutes. J'ai peur : elle va nous rançonner une nouvelle fois à la Folie. Maman au secours ! J'veux pas aller prendre le train là-bas, même pour gagner dix minutes sur mes voyages à Paris !

Une folie, j'vous dis. Au s'cours !



François Delivré

La gare quand elle sera en service

L'amie en bois d'érable

Pour toi Bernard, pour ceux de l'ACRI qui pétrissent, modèlent, créent des formes à partir de l'argile. Pour tous ceux qui depuis les années soixante, ont eux aussi, touchés, pétris, caressés, grattés, donnés des formes à l'argile, sous mon regard attentif et encourageant.

Pour les enfants des ateliers de terre de la MJC de Courbevoie, pour les adultes de l'hôpital de jour d'Argenteuil, pour les élèves assistants sociaux de l'école du boulevard Raspail, et pour tous les autres qui ont éprouvé la force de l'argile qui, à travers nos mains, fait surgir des formes, « nos formes ».

A vous tous, je cite ce texte tiré d'un album jeunesse : « L'Amie en bois d'érable »

*« Quelque chose ne va pas ?
- Je ne sais pas quoi faire, fit-elle en baissant la tête.
- Ne t'inquiète pas... Tu peux juste accueillir la terre
au creux de tes mains, comme ça. »*

Au contact de l'argile, Tomoko ressentit soudain une chaleur, une douceur qu'elle ne connaissait pas. Et ses doigts commencèrent à bouger...

Tomoko, petite fille japonaise a reçu en cadeau de sa tante Nami, une Kokeshi, poupée en bois d'érable peint, poupée si petite qu'elle tient dans la main. L'enfant dort avec sa poupée, l'emmène partout. Un jour de grosse pluie, la poupée est perdue et reste introuvable. La grande tristesse de Tomoko est apaisée par les paroles de sa tante :

«... je suis sûre qu'une bonne âme a trouvé ta poupée et qu'elle en prendra soin.

- Tu crois vraiment ?

- j'en suis persuadée. »

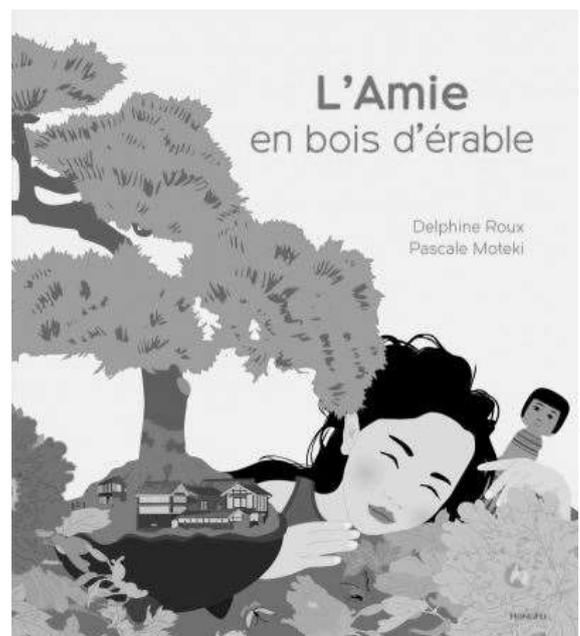
La rencontre d'adultes attentifs, va aider l'enfant à dépasser sa peine, à découvrir la richesse du travail de l'argile. C'est en façonnant une nouvelle Kokeshi qu'elle va, encouragée par le vieux potier, orienter sa vie professionnelle. Devenue adulte, Tomoko apercevra sa Kokeshi d'enfance à la devanture d'un pâtissier ; sa femme décédée, était « la bonne âme » qui l'avait trouvée.

Tomoko sortit de la boutique,

Fit un clin d'œil à la Kokeshi

...Et sentit son cœur rayonner de joie.

Cet album, aux illustrations apaisantes, aux couleurs douces, évoque le Japon,, sans être un documentaire. Il parle d'attachement, de tendresse, d'attention. Un album qui fait du bien et qui peut être offert aux enfants à partir de sept ans.



ROUX Delphine, MOTEKI Pascale
L'Amie en bois d'érable
HongFei 15,50 €

Madeleine Pottier membre de l'ARPLE

Association de Recherche et de Pratique sur le Livre pour Enfants.

La voiture électrique, une folie !

Plus de voiture à moteur thermique en 2040, que des voitures électriques ! C'est ainsi qu'est promis l'avenir à la « french-tech » de l'automobile.

Pourtant on nous avertit : la voiture électrique n'est pas si écologique qu'on le prétend (avertissement de l'Ademe, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

J'étais enclin de penser que ça allait être commode de rentrer la voiture dans le garage, de la brancher à la prise électrique pour la recharger la nuit et de la reprendre le matin prête à l'emploi.

Je savais que son autonomie était réduite et qu'elle était faite pour les trajets courts. C'était fini d'imaginer faire le trajet Paris-Laval ou Paris-Grenoble d'une seule traite. L'arrêt intermédiaire de plusieurs heures à une station de rechargement allait devenir incontournable.

Peut être, me disais-je, pourrons nous trouver la station au cœur d'un site touristique et mettre à profit cette halte imposée pour visiter un monument ou se promener dans un site renommé ?

En même temps j'avais l'inquiétude de laisser, pendant tout ce temps, nos affaires de voyage, les valises et les sacs, et de craindre de les voir dérobées. Habituellement nous ne laissons jamais la voiture sans surveillance pendant un trajet routier ; même au moment du pique-nique, tout demeure à portée de vue.

Mais ne devrions nous pas innover pour ces voyages de vacances et de loisirs et partir avec le strict minimum, une petite valise et un sac (en ayant expédié à l'avance la grosse valise) pour prendre le train pour la longue distance ? C'est juste que la publicité de la SNCF le recommande.

À la réflexion, c'est tout de même un grand chambardement ! L'usage de la voiture électrique ne me paraît pas être un mode de déplacement d'après réjouissant ... À moins de me contenter de déplacements de moins de 100 km autour de chez moi ! Une idée de sobriété non heureuse !

Et puis la lecture d'un article de Reporterre (*) rationalise ce doute : non seulement la voiture électrique ne sera pas commode pour nos déplacements de vacances ou de loisirs, mais sa généralisation ne nous promet ni un gain d'émission de gaz à effet de serre, ni une économie de ressources en énergie et en matières premières.

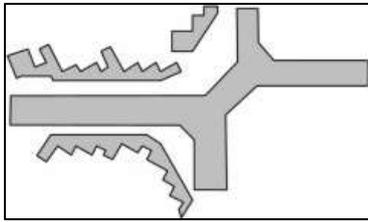
Ce sont les analyses de cycle de vie, c'est-à-dire les études qui quantifient les effets sur l'environnement d'un équipement depuis l'extraction des métaux nécessaires à sa fabrication, jusqu'à sa mise au rebut ; elles concluent ainsi :

- produire un véhicule électrique demande beaucoup plus d'énergie, et émet deux fois plus de gaz à effet de serre que de produire un véhicule thermique ;
- le véhicule électrique devient avantageux par rapport à son homologue essence ou diesel, à partir de 30.000 à 40.000 kilomètres pour certains experts, et pour d'autres seulement à partir de 137.000 à 207.000 km ; il faut parcourir beaucoup de kilomètres pour compenser sa production ;
- un véhicule électrique n'est économe que s'il emporte une petite batterie, et son usage doit être intensif, sans quoi la batterie perd de sa puissance avant même d'avoir servi ;
- enfin, les technologies déployées dans la voiture électrique, la batterie et l'infrastructure de recharge, contiennent une grande quantité de métaux cruciaux : cuivre, lithium, cobalt, etc. dont l'extraction génère beaucoup de pollutions toxiques.

En bref, la voiture électrique ne peut pas être un substitut à son équivalent thermique et permettre de limiter la catastrophe environnementale.

(*) Les fausses promesses de la voiture électrique - 8 septembre 2020 / Célia Izoard (Reporterre)

Bernardoo



La recharge des véhicules électriques : un nouveau défi pour le MH3

Le véhicule électrique prend de plus en plus d'importance autour de nous : trottinettes, scooters, voitures, ... Rouler moins cher en polluant moins est effectivement un souhait pour beaucoup d'entre-nous, mais actuellement ce qui pose le plus de problèmes est la recharge des batteries notamment en copropriété.

Faire le choix d'un véhicule électrique, c'est aussi résoudre le problème de sa recharge régulière.

Pour les habitations individuelles, le système est simple à installer.

Dans les copropriétés le système est plus complexe et demande une grande réflexion ; cela nécessite une infrastructure de charge au sein des parkings collectifs.

Au MH3 Liberté, nous avons diverses configurations de parkings :

- 4 niveaux de parkings et boxes sous le bâtiment principal,
- des parkings extérieurs sur la voie de service,
- des boxes sous les bâtiments semi-individuels (non reliés à un appartement).

Seuls les résidents des duplex des semi-individuels qui ont un garage attenant à leur habitation peuvent à ce jour prévoir une prise de recharge indépendante.

Toutes les places étant attribuées, cela ne permet pas d'équiper un certain nombre de places sur lesquelles pourraient stationner uniquement les véhicules électriques. Il faut donc à terme envisager l'équipement de toute la copropriété.

L'équipement individuel

Tout utilisateur de véhicule électrique qui réside dans une copropriété peut invoquer un droit à la prise pour installer à ses propres frais une solution sur sa place de parking, dans un stationnement clos et couvert, dès lors qu'il permet un système de comptage et de facturation individuelle de la consommation d'électricité.

Dans ce cas on est sur une solution individuelle, raccordé sur l'armoire TGBT de l'immeuble, l'utilisateur aura son propre compteur individuel. Cette solution a un coût élevé pour le demandeur. Le prix dépend de la distance entre la borne de recharge (située sur l'emplacement du demandeur) et l'armoire où se fait la connexion.

Le demandeur doit ainsi faire procéder à une étude par un organisme adapté et soumettre sa demande au syndic en vue d'un vote en assemblée générale. Les formalités sont exposées en détail sur différents sites internet si vous recherchez « droit de la prise ».

L'équipement collectif

La solution la plus intéressante à moyen terme est la solution collective. C'est bien entendu la moins chère puisqu'elle bénéficie d'un effet d'installation globale. Cette installation a aussi une valeur non négligeable sur la valorisation du patrimoine pour la vente du bien.

Dans le cas d'une installation collective, il va falloir équiper un PDL (Point De Livraison) dédié uniquement aux bornes de recharge, indépendant de nos armoires d'alimentation de l'immeuble. Cette installation doit être validée par le fournisseur d'électricité ENEDIS qui doit également indiquer la puissance maximale disponible aux bornes du transformateur commun. À court terme la question ne se pose pas, mais d'ici quelques années, si le parc grandit, on peut penser que le soir et la nuit, par exemple, la puissance demandée sera importante, en fonction des types de véhicules, des charges lentes ou rapides...

Il existe des dispositifs permettant la limitation de la puissance pour éviter la surchauffe des câbles et les risques d'incendie, dans ce cas les temps de recharge sont allongés.

Le système collectif est donc indépendant de l'alimentation propre de l'immeuble et ne nécessite en général ni gestion du syndic, ni de la copropriété. Le client paye son propre équipement et en général un abonnement incluant un forfait électrique.

L'installation

Elle est,

- soit prise en compte par un opérateur qui facture directement le client avec une convention de plusieurs années,
- soit prise en charge par la copropriété qui paye l'ensemble des armoires, des câbles, des dispositifs de limitation de puissance, etc.

L'avantage de la prise en charge par un organisme est que toute mise aux normes, modification de l'installation générale... toute évolution du système est assurée par l'opérateur.

Dans le cas où la copropriété prend en charge l'installation, toute modification, évolution, mise aux normes,... reste à la charge des copropriétaires.

Les propositions

Plusieurs entreprises ou organismes proposent des solutions plus ou moins intéressantes, des offres de diverses natures, bénéficiant d'études complètes, de la prise en charge du PDL en liaison avec ENEDIS (distributeur d'électricité), de l'installation complète, de subventions d'État, régionales, ou locales.

Dans le cas de l'installation collective, le pré-câblage est réalisé sur toutes les places, et un copropriétaire pourra se raccorder à tout moment.

Une convention est établie avec les utilisateurs qui payent un abonnement. Le prix de l'abonnement dépend en général du délai d'engagement (défini dans la convention), de la puissance de la prise selon le type véhicule, et l'utilisateur reçoit directement la facturation à son nom.

Nous n'évoquerons pas, à ce stade, d'idée de prix tant que nos études ne seront pas suffisamment affinées. Une présentation générale sera faite lors d'une prochaine assemblée générale et différentes options seront proposées.

- **Contacts** : Si vous souhaitez contacter par mail :
-
- Loge : accueilleliberte@outlook.fr
- Régisseur : lelibertemh3regis@orange.fr
- Conseil syndical : contact@libertemh3.fr
- Syndic : Aurélien Koum @citya.com Directeur : Alain Paviet-Salomon

[HTTP://WWW.LIBERTEMH3.FR](http://www.libertemh3.fr)



La Jamais contente

est le premier véhicule automobile à avoir franchi le cap des 100 km/h. Cette voiture électrique, en forme de torpille sur roues, a établi le record, le 29 avril 1899 à Achères.

La voiture avait été construite par l'ingénieur et coureur automobile belge Jenatzy, il avait également en projet des fiacres électriques.

Le thermique, moins lourd, plus pratique, allait stériliser toutes les recherches sur les batteries pendant près d'un siècle ;

Vous avez dit muffins et courge ?

Les pâtisseries font, paraît-il, leurs préparations en respectant les recettes au gramme près mais comment ont-ils procédé lors de l'élaboration ? Ont-ils fait appel au Diable ? Ont-ils médité pour trouver l'inspiration ? Je me pose les mêmes questions sur les Grands Chefs Cuisiniers. Une idée de plat conduit certainement à de nombreux essais. Mais d'où viennent leurs idées ? Le savoir faire, bien sûr, auquel parfois se mêle un petit grain de folie !

Voici une recette que j'ai inventée ; j'espère que vous l'apprécierez.

Potimarron cuit au four (*)

Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6).

Laver et couper le potimarron en deux sans l'éplucher puis le tailler en lamelle d'environ 2 cm de large. Ôter les graines.

Mettre les lamelles dans un saladier ; les arroser d'une c. à s. d'huile de tournesol. Bien mélanger avec les mains puis les déposer sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé.

Enfourner pour ½ h environ. Le temps de cuisson dépend de la taille des morceaux.

Réserver le potimarron cuit.

(*) Si vous souhaitez utiliser le potimarron pour accompagner une volaille, remplacer l'huile de tournesol par de l'huile d'olive, saler et poivrer avant d'enfourner.

Muffins au potimarron

a) Ingrédients pour 18 muffins environ

200 g de sucre de canne

Le zeste et le jus d'un citron bio

3 œufs

1 grosse pomme granny-smith

360 g de farine et un sachet de levure chimique

130 g de beurre

100 g de poudre d'amandes

250 g de potimarron cuit coupé en très petits dés

Pour les Fêtes : des brisures de marrons glacés.

b) Préparation

Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6).

Mélanger le zeste du citron et le sucre puis ajouter les œufs ; fouetter énergiquement.

Ajouter le beurre fondu, la pomme pelée et râpée (avec la râpe à gros trous) ; mélanger.

Ajouter ensuite la farine, la levure chimique, la poudre d'amandes, les morceaux de potimarron et le jus de citron.

Verser la pâte dans des moules à muffins en silicone.

Pour les Fêtes, parsemer de marrons glacés émiettés.

Enfourner 30 min environ (la cuisson dépend de la dimension des moules).

Les muffins peuvent être gardés quelques jours ; ils se congèlent très bien.

En dehors des Fêtes, je les déguste coupés en deux nappés d'un peu de crème de marrons nature.

